



# Usurpation d'identité pour vente de mon véhicule

Par **langlois76**, le **13/10/2017** à **14:02**

bonjour

j'ai donner ma voiture en réparation a un garagiste auto entrepreneur, le délais de travaux devais être de 2 mois hors depuis ce temps je tente de récupérer mon véhicule qu'il ne peu me restituer car d'après ses dire il est dans le garage de son père qui est dans le coma. Pa hasard nous sommes tomber sur notre voiture à 5 mn de chez nous et après de nombreuse recherche nous nous sommes rendu compte que ce monsieur avec l'aide d'une autre personne qui c'est fait passer pour mon mari à vendu notre voiture au conjoint de sa propre sœur.

ma question est sachant que il me reste une clé puis je aller récupérer ma voiture pour la mettre en lieu ce sur et bien-sur juste après aller porter plainte.

est ce que un jour légalement ma voiture me sera restituer et dans quel délais.

merrci